

Être des partenaires, c'est s'engager et relever des défis. Cela me fait penser à plusieurs questions que j'aimerais poser à mes partenaires de cette pièce, et probablement à mes partenaires qui ne sont pas dans cette pièce : comment pouvons-nous être certains que, dans ce partenariat, nous écouterons, nous discuterons, nous ferons peut-être des compromis, mais qu'en dernière analyse nous appliquerons des mesures à l'avantage de tous? Comment pouvons-nous assurer que ce partenariat ne s'engagera pas sur la voie déjà parcourue tant de fois qui consiste à reconnaître l'existence des personnes handicapées, à les tolérer et, finalement, à les confier à des systèmes, des structures et des programmes parallèles, extérieurs aux grands courants?

Comment pouvons-nous garantir que, dans ce partenariat, l'étude des problèmes économiques, sociaux et politiques des personnes handicapées cessera d'être représenté en annexe à la fin du chapitre pour entrer au coeur de l'esprit aussi bien que dans le corps du texte? Lesquels des partenaires s'assureront que les politiques des grandes sociétés et des entreprises seront équitables dans le cours normal des choses — non pas parce que nous sommes tous si gentils et non pas parce qu'il le faut, mais parce que l'évolution des besoins sur le plan économique et sur celui des ressources humaines nous a montré que c'est là une attitude rentable?

Le partenariat va-t-il réussir à démystifier le handicap de sorte que nous puissions finalement nous attaquer aux vrais problèmes, comme l'autonomie, les droits individuels, la dignité humaine? Sommes-nous prêts à enterrer le syndrome du «oui, mais»? Comment le partenariat peut-il assurer la responsabilité, de sorte que la rhétorique le cède à l'action?

Ces questions sont nombreuses, et ce n'est que le début de toute une série de questions auxquelles il nous faut répondre si nous sommes prêts à payer de notre personne. Le progrès envers l'accès universel, l'amélioration de l'enseignement, de nouvelles façons d'aborder la réadaptation et l'accès universel aux biens et services, autant d'éléments de la liste de ce qui doit être fait pour et par les personnes handicapées — une liste qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, a été présentée et discutée de diverses façons et sous diverses formes, dont celle-ci.

S'attaquer au problème des personnes handicapées et inclure leurs préoccupations avec les vôtres n'oblige même pas à inventer quelque chose de neuf. Il faut un effort concerté pour cesser de consacrer votre énergie à découvrir toutes les raisons pour lesquelles les choses ne se font pas et ne peuvent se faire, pour les faire effectivement. Cela veut dire écouter et faire preuve de respect et d'appréciation des différences, sans s'en préoccuper. Cela signifie remplacer la démarche de l'aide sociale et des soins médicaux par la promotion des droits, l'autonomie de vie, la qualité de la vie et la liberté de choix. Ainsi donc, oui, nous sommes probablement toujours des partenaires improbables. Mais j'espère que nous puissions travailler ensemble à améliorer l'avenir pour devenir des partenaires égaux.

J'ai emprunté une petite analogie à un de mes bons amis, une comparaison qui présente très bien la distinction entre la contribution et l'engagement, car je sais que beaucoup d'entre nous ont contribué à ce processus d'équité en matière d'emploi en présentant d'excellentes idées, des documents de position et des projets-pilotes tout aussi excellents et de très bons modèles que nous pourrions peut-être partager avec nos amis pour prendre un réel engagement . . . Certaines des questions de la salle demandent la preuve de cet engagement. Il est très simple de déterminer si quelqu'un est engagé ou s'il a simplement contribué, et c'est là que cette comparaison entre en jeu. Il suffit de penser au petit déjeuner qui se trouve devant nous la plupart des matins, c'est-à-dire du bacon et des oeufs; envers ce petit déjeuner, la poule a fait une contribution, mais c'est du cochon que vient l'engagement.